

# Accords de performance collective ou APC : soyez prêts si...

Au motif de doper ou préserver la compétitivité de l'entreprise, la loi a créé une nouvelle génération d'accords dit de « performance collective » qui amènent d'importantes flexibilités s'ils sont signés par les DS. Que recherchent les directions ? Comment l'accord peut-il s'imposer aux salariés ? Quelles garanties peuvent négocier les DS et comment éviter les chausse-trappes si vous êtes convoqués à une telle négociation ?



## OBJECTIFS

- **Comprendre l'ambition et la portée des « APC »**
- **Identifier quand la direction peut proposer cette négociation**
- **Être alors en capacité de négocier et sécuriser les salariés**

Nouveautés  
réforme Macron  
Adapté  
à votre  
actualité

### Contexte des négociations de performance collective

Un outil de pilotage RH pour mettre en œuvre des décisions stratégiques impactant l'emploi et/ou les conditions de travail.

Alternative à une réorganisation comportant des licenciements économiques.

Répondre à des objectifs économiques ou opérationnels de l'entreprise.

Un point commun : le développement de la flexibilité interne (mobilités, temps de travail, rémunération).

### APC et mobilités

Situations de mobilité visées par les accords et objectifs.

Les problématiques associées à la mobilité géographique : transport,

horaires, environnement de travail et de vie, changement de domicile, coûts et contraintes...

Les problématiques associées à la mobilité professionnelle : polyvalence, formation, déroulement de carrière...

Les garanties pouvant être négociées pour les salariés.

### APC, aménagement du temps de travail et rémunérations

Situations visées par les accords et objectifs.

Les problématiques associées à l'organisation du travail et l'aménagement du temps : modulation, augmentation, réduction du temps de travail, élargissement du forfait jours, modifications des horaires et amplitudes...

Les problématiques associées aux efforts salariaux : caractère durable ou réversible, impact sur le salaire de base ou d'autres éléments (primes), effort collectif ou ciblé...

Les garanties pouvant être négociées pour les salariés.

### Les enjeux entourant ces négociations

L'opposabilité de l'accord aux salariés : rupture du contrat, reclassement, indemnisation, fiscalité, assurance chômage...

La gestion sociale des refus et l'accompagnement social.

L'articulation avec les attributions du CSE.



1 jour

Possibilité de session intra toute l'année



Intervenant juriste social



1400 € nets

Quel que soit le nombre de participants

200 € de remise pour les abonnés ALINÉA